

Pratiques valorisées

Les pratiques valorisées, qu'est-ce que c'est ?

Les pratiques valorisées peuvent permettre à l'étudiant de bénéficier d'une valorisation sous forme d'ECTS en Licence générale et de points bonus en Licence professionnelle et master sous condition d'assiduité et d'une validation des compétences acquises. Elles se déclinent sur plusieurs volets : **culture, sport, langues** et sont gratuites. La Direction de la Vie Étudiante (DVE) propose également le module "**engagement étudiant**" qui permet aux étudiants engagés de valoriser leurs compétences acquises. Différents types d'activités peuvent faire l'objet d'une valorisation (associatif, activité professionnelle, mission de service civique, engagement de sapeur-pompier volontaire, activité d'élu étudiant, activité militaire ou bien encore volontariat dans les armées).

Qui est concerné ?

Tous étudiants inscrits à l'UPJV.

Comment s'inscrire ?

L'inscription doit être effectuée via l'ENT étudiant rubrique plateforme des pratiques valorisées chaque début de semestre.

Quels types d'ateliers sont proposés ?

Le Service Culture et Création (S2C) offre l'accès à tout un panel d'ateliers (bande dessinée, DJ, blues et rock...etc).



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) quant à lui, regroupe toutes les pratiques sportives (volley-ball, Tennis, Musculation, Ateliers chorégraphiques...etc). Plus d'une cinquantaine d'activités sont proposées.



La Direction de la Vie Étudiante (DVE) propose également l'engagement étudiant. Cette activité va permettre aux étudiants engagés au sein d'une association ou d'une activité professionnelle tout au long de l'année universitaire de valoriser leurs compétences acquises. L'évaluation au sein de leur cursus se fera au travers d'ateliers et d'un rapport suivi d'une soutenance.



La Maison des Langues propose des cours d'anglais de perfectionnement, d'arabe, de catalan, d'espagnol et d'italien (hors heures maquettes). Tous les étudiants peuvent y participer (seuls les étudiants de l'UFR de Langues ne sont pas éligibles au point-bonus). Toutes les autres activités (cours d'anglais niveaux A et B, ateliers, activités ludiques et culturelles, en ligne ou en présentiel) proposées au sein de la Maison de Langues seront validées sur le passeport de langues.



NOUS CONTACTER



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 9h00 à 14h00



[Télécharger le flyer pratiques valorisées](#)